



Extension du profil d'emploi pour les usages limités demandée par les utilisateurs (PEPUDU) - homologations accordées entre le 1^{er} septembre 1999 et le 29 février 2000

Le présent document contient des renseignements sur les plus récentes propositions visant l'extension du profil d'emploi pour les usages limités de pesticides qui ont été évaluées et acceptées en vue d'une homologation.

Un certificat d'homologation a été émis pour les produits suivants auxquels on a apposé une étiquette supplémentaire, rendant ainsi l'emploi légal. Les titulaires d'homologation sont tenus d'ajouter le nouvel usage à l'étiquette complète du produit dès la prochaine impression. Lorsqu'elles publient des recommandations sur l'utilisation de produits agrochimiques, les autorités provinciales peuvent mentionner ces nouveaux usages, sachant qu'ils répondent aux exigences de la *Loi sur les produits antiparasitaires*. On doit consulter l'étiquette du produit, qui fait foi de tout, pour savoir si le produit peut ou non être employé pour lutter contre un organisme nuisible donné à un emplacement donné puisque la liste est sujette à être modifiée avec le temps.

NOTA : Les mises à jour concernant le PEPUDU sont disponibles sur le site Internet de l'ARLA, dont l'adresse paraît ci-dessous. Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez demander qu'on vous envoie ces documents par télécopieur ou courrier électronique. Veuillez communiquer avec la coordonnatrice des publications dont les coordonnées sont énumérées ci-dessous.

(also available in English)

Le 22 mars 2000

Ce document est publié par la Division de la gestion des demandes d'homologation et de l'information, Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

**Coordonnatrice des publications
Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire
Santé Canada
I.A. 6606D1
2250, promenade Riverside
Ottawa (Ontario)
K1A 0K9**

**Internet : pmra_publications@hc-sc.gc.ca
<http://www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla/>
Service de renseignements :
1-800-267-6315 ou (613) 736-3799
Télécopieur : (613) 736-3798**

Légumes

Bentazone (Basagran – BASF)

numéro d'homologation 12221

pour combattre les mauvaises herbes dans les pois mange-tout

Clérodime (Select – Tomen)

numéro d'homologation 22625

pour combattre les mauvaises herbes dans les haricots secs (Pinto, noirs et Great Northern)

Éthalfuraline (Egde DC – DowAgro Sciences)

numéro d'homologation 21497

pour combattre les mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette dans les poivrons transplantés

Imazethapyr (Pursuit - Cyanamid)

numéro d'homologation 21537

pour combattre les mauvaises herbes dans les pois mange-tout

Imidaclopride (Admire - Bayer)

numéro d'homologation 24090

pour permettre d'utiliser le produit pour combattre le puceron de la laitue en Ontario et au Québec

Mancozèbe (Dithane DG - Rohm & Haas)

numéro d'homologation 20553

pour combattre le charbon de l'oignon sur les oignons secs

Propamocarbe hydrochloride (Previcur N - AgrEvo)

numéro d'homologation 26288

pour combattre le *pythium* dans les concombres de serre

Séthoxydime (Poast Ultra - BASF)

numéro d'homologation 24835

pour faire passer de 60 à 15 jours le délai d'attente avant récolte pour les haricots mange-tout

Fruits

Propiconazole (Topas 250E - Engage)

numéro d'homologation 24030

pour combattre la rouille grillagée (*gymnosporangium* spp.) sur les amélanchiers

Pyridabène (Pyramite – BASF)

numéro d'homologation 25135

pour combattre l'acarien jaune dans les framboises en traitement de postrécolte

Séthoxydime (Poast Ultra - BASF)

numéro d'homologation 24835

pour faire passer de 100 à 60 jours le délai d'attente avant récolte pour les canneberges

Foresterie

Tebufenozide (Mimic 240LV – Rohm & Haas)

numéro d'homologation 24502

pour combattre la chenille à houppes blanches dans les forêts et les terres à bois

Plantes ornementales

Carbaryl (Sevin XLR Plus – Rhone-Poulenc)

numéro d'homologation 19531

pour combattre les larves de la tipule dans le gazon des terrains de golf

Diflubenzuron (Dimilin – Uniroyal)

numéro d'homologation 13816

pour combattre les fongicoles et les éphydridés dans les plantes ornementales de serre

Fosétyl-AI (Aliette WDG – Rhone-Poulenc)

numéro d'homologation 24458

pour combattre *Pythium* spp. et *Phytophthora* spp. dans les plantes ornementales et les plantes à massif en serre

Fosétyl-AI (Aliette WDG – Rhone-Poulenc)

numéro d'homologation 24458

pour combattre *Pythium* spp. dans la pelouse en plaques

Myclobutanil (Nova 40W – Rohm & Haas)

numéro d'homologation 22399

pour combattre la rouille sur les chrysanthèmes et le blanc sur les asters, les gerberas et les roses coupés

Myclobutanil (Nova 40W – Rohm & Haas)

numéro d'homologation 22399

pour combattre les maladies dans les plantes ornementales de pépinière

Myclobutanil (Nova 40W – Rohm & Haas)

numéro d'homologation 22399

pour combattre le blanc sur les roses, les gerberas et les asters en pot

Uniconazole-P (Sumagic – Valent)
numéro d'homologation 25781
pour réduire la dose sur le poinsettia et le lis de Pâques

Uniconazole-P (Sumagic - Valent)
numéro d'homologation 25781
pour empêcher l'élongation excessive des tiges dans des plantes à massif déterminées

Plantes fourragères

Prosulfuron (Peak 75WG – Novartis)
numéro d'homologation 25310
pour combattre les mauvaises herbes en traitement de postlevée dans le sorgho et le millet fourragers

Cultures de grande production

Mancozèbe (Dithane DG – Rohm & Haas)
numéro d'homologation 20553
pour combattre la tache des feuilles et la tache des tiges dans la luzerne de semence

Ethametsulfuron-methyl (Muster – DuPont)
numéro d'homologation 21555
pour ajouter l'orge et l'avoine comme cultures alternées après le canola dans les Maritimes

Autres cultures

Flumetsulam+Clopyralid+2,4-D (Striker – DowAgro Sciences)
numéro d'homologation 24452
pour combattre la prèle des champs dans le maïs cultivé dans l'est du Canada.

Glyphosate (Roundup Transorb – Monsanto)
numéro d'homologation 25344
pour combattre les mauvaises herbes annuelles et vivaces dans le ginseng

Rimsulfuron/Nicosulfuron (Ultim - DuPont)
numéro d'homologation 24682
pour le mélange en cuve avec Striker pour combattre la prèle des champs dans les cultures homologuées